BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1735

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

909 387 821 RCS Paris.
COREOZ HOLDING.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 3295000.00 EUR.
Adresse : 4, rue Auber, 75009 Paris.
Précédent propriétaire : 909 387 821 RCS Paris. **COREOZ HOLDING.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ALTIUS COR LAETUM Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 21 rue Guynemer 78150 Le Chesnay-Rocquencourt Capital : 1218000.00 EUR Numéro unique d'identification : 903953461 Lieu d'immatriculation : Versailles. Société absorbee : COREOZ HOLDING Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 4 rue Auber 75009 Paris Capital : 3295000.00 EUR Numéro unique d'identification : 909387821 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 6931925.00 EUR - passif de 1646830.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, Il du Code de commerce, et dès lors que la Société Absorbante détient la totalité des actions composant le capital social de la Société Absorbée et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la Date de Réalisation (tel que ce terme est ci-après défini), la Fusion ne donnera lieu ni à échange de titres, ni à augmentation de capital de la Société Absorbante. En conséquence, les Parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 5.285.095 euros, et la valeur comptable dans les livres de la Société Absorbante de la totalité des actions composant le capital social de la Société Absorbée dont elle était propriétaire, soit 1.218.000 euros, est égale à 4.067.095 euros. Cette différence constituera un boni de fusion qui sera inscrit dans les comptes de la Société Absorbante conformément aux prescriptions comptables légales. Date du projet commun de fusion : 10.10.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ALTIUS COR LAETUM : 15.10.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Versailles). Pour la société COREOZ HOLDING : 13.10.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..